

Paiements anticipés pour le grain des Prairies—Loi

de nos concurrents, mais ces producteurs éprouvent de la difficulté à obtenir des permis de la Commission canadienne du blé pour livrer leurs céréales sur ces marchés. De fait, ils ont constaté que c'était impossible dans certains cas.

Nous pourrions cultiver de l'avoine alimentaire, mais on s'adonne fort peu à cette culture dans l'ouest du Canada. De fait, nous importons une quantité importante de ce produit à l'heure actuelle. Certains entrepreneurs dans l'ouest du Canada seraient disposés à se lancer dans la culture de cette céréale qui serait vendue au Canada ainsi qu'aux États-Unis. Toutefois, ils éprouvent de la difficulté à obtenir des permis de la Commission canadienne du blé.

Il serait opportun, je crois, que la Commission canadienne du blé se montre plus généreuse envers les particuliers qui peuvent trouver des débouchés aux États-Unis, et leur accorde des permis pour voir s'ils réussissent. À mon avis, cette initiative sera couronnée de succès et la Commission canadienne du blé devrait en profiter pour se montrer plus indulgente et généreuse en offrant des permis aux agriculteurs et propriétaires de petites entreprises qui de leur propre initiative peuvent trouver des débouchés pour leur avoine à l'étranger. Il serait souhaitable que la Commission canadienne du blé se penche sur la question.

Cela favoriserait ainsi les cultures et la commercialisation de plantes spéciales. Les Prairies ont accompli un excellent travail en diversifiant leurs cultures et en offrant des denrées comme le canola provenant du colza mis au point grâce à la recherche et en trouvant d'excellents débouchés grâce au régime établi pour les récoltes spéciales. De nombreux producteurs cultivent maintenant les lentilles, les graines pour les oiseaux et les canaris. À mon avis, l'expansion rapide dans le secteur horticole assurera un magnifique avenir pour nos agriculteurs canadiens. J'espère que notre régime de commercialisation sera souple pour assurer que les agriculteurs profitent de toutes les occasions propices à l'écoulement de leurs produits.

J'appuie les modifications à la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Nous devrions adopter le projet de loi dès que nous avons entendu l'opinion de députés, car ces modifications seront bénéfiques pour beaucoup d'agriculteurs des Prairies.

M. le vice-président: Questions ou observations? Débat.

• (1220)

M. Bill Gottselig (Moose Jaw): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir prendre la parole aujourd'hui au sujet des modifications proposées à la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies. Ces modifications démontrent bien l'intérêt que notre gouvernement ne cesse de porter à l'agriculture. En nous élisant en septembre 1984 les Canadiens nous ont confié un mandat de réforme. En révisant la Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies, notre gouvernement manifeste une fois de plus son souci d'agir dans les meilleurs intérêts des agriculteurs de l'Ouest en particulier. Les modifications que nous apportons à la loi démontrent que nous prenons nos responsabilités au sérieux. Je félicite les députés, notamment ceux de ce côté-ci de la Chambre, des idées qu'ils ont exposées. Cela témoigne du sérieux que nous

attachons à nos responsabilités. Cela illustre bien l'intérêt que nous vouons au bien-être économique de nos producteurs agricoles en général. Nous reconnaissons ainsi la grande place qu'occupe l'agriculture dans notre pays.

Les Canadiens dépensent plus de 40 milliards de dollars par année pour leur alimentation—un montant énorme. Il faut remercier nos agriculteurs de l'efficacité avec laquelle ils produisent ces aliments à très bas prix. Nous ne reconnaissons pas toujours le rôle joué par les agriculteurs quand nous ouvrons la porte du réfrigérateur pour y prendre du lait ou du fromage ou quand nous posons la viande sur la table. J'aimerais rendre hommage aux producteurs agricoles qui ont parfois à affronter l'adversité mais n'en travaillent pas moins efficacement. Ils montrent qu'ils peuvent soutenir la concurrence avec n'importe qui dans le monde quand il s'agit de produire avec efficacité.

Dans l'agriculture des Prairies, 41 p. 100 de nos recettes proviennent des ventes de blé. Le blé est roi en Saskatchewan, en particulier dans la région que je représente. Mais il y a beaucoup de problèmes qui existent au-delà de nos frontières, et que certains députés ont exposés en détail. Nos ventes se font en majeure partie à l'exportation. Plus de 80 p. 100 de notre production doit être exporté sur les marchés mondiaux, marchés actuellement encombrés où les greniers sont pleins à craquer. Beaucoup de pays qui avaient l'habitude d'importer notre blé sont eux-mêmes devenus exportateurs.

La région que j'ai l'honneur de représenter s'enorgueillit de posséder des terres agricoles qui figurent parmi les meilleures du monde. Je suis persuadé que tous ont entendu parler des magnifiques plaines de Regina. C'est une région de sols unis, fertiles et très productifs, exploitée par des gens qui n'ont rien à apprendre de qui que ce soit au monde. Ma circonscription monopolise presque toute l'irrigation de la Saskatchewan, ce qui nous permet de produire un large éventail de spécialités, de façon aussi efficace sinon plus que n'importe où ailleurs dans le monde.

Les céréaliculteurs du Canada sont coincés dans l'étau des prix et des coûts, à cause principalement de la guerre que se livrent le Marché commun européen et les États-Unis. Il faut aider ces agriculteurs. Nous n'avons pas le choix.

Au cours des dernières vacances et pendant la récente campagne électorale en Saskatchewan, je me suis entretenu avec beaucoup de mes mandants. L'électorat de la Saskatchewan sait reconnaître l'appui reçu du gouvernement provincial de M. Devine. Elle a entériné la gestion du gouvernement provincial en le reconduisant. Le paiement d'appoint qui a d'abord été annoncé par le gouvernement fédéral dans le discours du trône et qui a été mentionné ultérieurement par le premier ministre (M. Mulroney) à la Chambre, ainsi que par le ministre de l'Agriculture (M. Wise), c'est la reconnaissance par l'État fédéral de la nécessité de venir en aide à nos agriculteurs. Mes mandants ont déclaré qu'ils savaient gré de cette décision. Ils savent également gré au gouvernement de la priorité qu'il accorde à l'agriculture. Pour dire les choses crûment, il y va de la survie de nos producteurs. Avec les autres changements qui ont été apportés au programme, le paiement d'appoint va atténuer leurs difficultés.